Il faut que nos compétences et expertises ne soient pas substituées mais augmentées par l’IA.

TRAVAUX PUBLIÉE LE 10/10/2024

Saisine liée : POUR UNE INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA) AU SERVICE DE L’INTÉRÊT GÉNÉRAL

Formation de travail liée : COMMISSION TEMPORAIRE "INTELLIGENCE ARTIFICIELLE"

Professeur Benjamin Besse

> ***"Le risque, c'est probablement la dépendance à l'intelligence artificielle. C'est à dire que l'outil aide tellement que finalement, si l'outil à un moment n'est pas présent, par exemple parce qu'il y a une cyberattaque sur un système, ou parce qu'on est dans un mode où on n'a pas accès, qu'on soit mis en défaut. Ce qui est important, c'est qu'on garde toute notre compétence et notre expertise. Qu’elles ne soient pas substituées par l'IA, mais qu'elles soient augmentées par l’IA."***

Professeur Benjamin Besse, directeur de la recherche clinique de l’**Institut Gustave Roussy**, auditionné par la Commission temporaire "Intelligence artificielle" du CESE dans le cadre de la saisine "Émergence de l’intelligence artificielle (IA) dans la société : adapter l’action publique au service de l’intérêt général ".

© - copyright CESE - Novembre 2026